



Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace

Division de la proximité numérique

Centre d'analyse et de regroupement des cybermenaces



17 mars 2023

FICHE D'ALERTE

Tentatives d'escroquerie auprès des mairies : Audit Cyber Nationale

Les faits

La gendarmerie nationale a été avisée du démarchage agressif effectué auprès de plusieurs mairies par une société proposant des produits de cybersécurité.

Cette société se présente sous l'appellation **Audit Cyber Nationale** et communique par courriel depuis l'adresse **audit@cyber-nationale.com**. Plusieurs faits similaires ont d'ores et déjà été signalés sur l'ensemble du territoire depuis février 2023.

Mode opératoire :

Un représentant de la société *Audit Cyber Nationale* prend contact avec les mairies par téléphone avec insistance, puis par courriel afin de convenir d'un rendez-vous pour proposer des produits de cybersécurité. L'interlocuteur affirme être mandaté par le gouvernement et invoque le caractère obligatoire d'un audit de cybersécurité, sous peine d'amende de la CNIL.

Des investigations effectuées, il ressort qu'il n'existe aucune société de ce nom répertorié sur le territoire national.

Une enquête judiciaire est actuellement diligentée par une unité de gendarmerie.

Recommandations :

- Le gouvernement français ne mandate aucun organisme tiers sans en avertir les autorités concernées ;
- Ne pas donner d'issue favorable aux sollicitations téléphoniques ou par courriel émanant de sociétés dont les coordonnées ne peuvent pas être aisément vérifiées ;
- Ne pas ouvrir de pièce jointe, ni cliquer sur les liens figurant dans les courriels d'une adresse comprenant un nom de domaine inconnu ou suspect ;
- Signaler aux forces de l'ordre toute tentative commise en veillant à conserver les courriels ;
- Cybermalveillance.gouv.fr dispose d'un Référentiel de Compétences Cyber pour les Prestataires de confiance.

